

Néanmoins le 24 Mars 1912, le Conseil vote un crédit de 50 Frs. pour l'acquisition d'un aéroplane par le département.

Depuis 1940 et le développement de l'utilisation des hélicoptères et gyroplanes, il existe, en aval du centre, un terrain de 1 Km² environ entre Sémouse et Angrogne, susceptible de constituer un terrain pour ce mode de locomotion.

Le nouveau plan d'urbanisme ne manque pas de prévoir et ses dispositions assureront au mieux la liaison classique, air, rail, route.

7) Il est enfin 3 services publics qui ont une importance primordiale dans la vie moderne.

Allévillers, quoiqu'il soit fort en retard sur de nombreuses communes de France d'importance égale, n'en n'est pas moins doté.

Il s'agit de la distribution d'eau et d'énergie électrique, et la défense contre l'incendie.

La distribution d'eau est assez récente puisqu'elle ne date que de 1922 et pour le centre seulement.

Un projet voté par le Conseil municipal en 1899 n'a pu se réaliser en raison des événements. Il prévoyait le prolongement des canalisations du centre dans le quartier de la gare, le devant des Valvres, la Route de Plombières, et l'établissement de conduites d'eau dans la section de la Chaudan.

L'énergie électrique s'est distribuée en 3 temps, 1899 - 1924 - 1933, les deux premières dates pour le centre, la dernière pour les sections.

A la Chaudan l'énergie électrique est en service depuis 1905.

A noter que la Sémouse et l'Angrogne alimentent en chutes diverses 500 C.V. qui sont transformés en énergie électrique.

La consommation mensuelle moyenne de la commune entière, en énergie électrique est de : Kwh.

.....

L'énergie électrique est fournie par un concessionnaire qui est M. Gaston REHAUD. La Société des Meunillères de Ronchamp alimente en courant de secours à la fois le concessionnaire et les industries locales.

Il m'a été assez difficile de reconstituer le curriculum vitae de notre section de sapeurs pompiers.

Avant 1865 nous notons quelques menues dépenses afférentes à des réparations au tambour des pompes, sans qu'il soit question de ceux-ci.

Une délibération concernant l'ancien cimetière en 1860 nous fait savoir que la commune cherche un emplacement pour édifier une remise à pompes, c'est donc qu'elles existaient déjà et, qu'il y avait donc des hommes pour s'en servir. Peut être étaient-ce quelques hommes de la garde nationale, spécialement affectés à ce service.

Quoiqu'il en soit la section des sapeurs-pompiers est définitivement organisée le 26 Août 1876 et 2 conseillers sont désignés pour admettre les postulants conjointement avec le maire. L'effectif est fixé à 15 hommes commandés par 1 Sous-Lieutenant, 1 sergent, 1 caporal. L'allocation annuelle est de 10 Frs par homme. Qui fut le premier Sous-Lieutenant ? rien ne permet de le déterminer.

Le 30 Juillet 1893 le Conseil demande que la médaille d'honneur des sapeurs pompiers soit décernée à GROSJEAN Sous-Lieutenant Commandant la Section depuis 10 ans.

Dans sa séance du 13 Mars 1900, le Conseil demande que les sapeurs pompiers soient exemptés de la période militaire des 15 jours.

La section "est à peu près dissoute depuis 1914" ainsi s'exprime le Conseil lorsque le 9 Février 1920 il réorganise la section et propose pour les commander M. Léon BOLMONT.

Des tenues de travail sont fournies aux sapeurs.

.....

Le 22 Août 1922, le Conseil décide l'acquisition du matériel nécessaire à l'utilisation des bornes fontaines en cas de sinistre.

Enfin le 8 Décembre 1935 la section est définitivement réorganisée telle qu'elle se présente aujourd'hui à 20 hommes dont l'allocation annuelle est portée à 50 frs. par homme.

Le Sous-Lieutenant en exercice est M. M. GIBBY.

Elle est dotée d'une moto-pompe moderne et du matériel suffisant pour aller chercher l'eau à quelques 500 mètres du lieu du sinistre.

Chapitre V

La vie scolaire

Après la vie paroissiale, la vie scolaire est la plus importante dans une commune, car elle s'adresse à l'avenir de celle-ci, l'école se doit de former les futurs citoyens, d'ouvrir leur intelligence, et de les bien élever, pour en faire d'honnêtes gens.

Nous allons essayer de retracer la vie scolaire à Aillévillers avec le peu de documents en dépôt dans vos archives.

A) Enseignement public

Quel est le plus ancien "recteur de l'école" pour employer la l'expression consacrée, figurant sur nos registres.

Il s'agit de Zacharie GRANDHAYE

Il est recteur de l'école du centre depuis le 11 Novembre 1790 comme nous l'indique un texte de 1808, le confirmant dans sa fonction.

De maison d'école point, la classe se fait chez l'instituteur.

Le 21 prairial an II nous apprenons que Zacharie GRANDHAYE ne pourra continuer à faire la classe étant données les fonctions de secrétaire greffier de la municipalité dont il a la charge.

Il sera remplacé par Nicolas DOILLON qui était secrétaire greffier auparavant.

Le 3 primaire an III, c'est Antoine LECRIVAIN qui est le premier instituteur du Poiremont (le Poiremont compte à l'époque 800 habitants)

Le 9 pluviôse an III nous avons un état du personnel enseignant qui comporte.

Nicolas DOILLON instituteur au centre

Antoine BARTERONT " au Poiremont

Célestine JACQUET institutrice au ~~Poiremont~~ centre

Thérèse MALBY " au Poiremont.

La délibération ajoute :

"Il faut former l'esprit de ces jeunes républicains et c'est dans les écoles primaires qu'ils doivent puiser les principes de l'honnête citoyen".

Aucun changement à noter jusqu'en 1810, date à laquelle nous apprenons que Zacharie GRANDHAYE est mort. Il est remplacé par François MAILLOT avec lequel est, passé un traité ~~à~~ en bonne et due forme dont nous donnons ci-après le teneur.

Séance du 2 Mai 1810

Instituteur : M. François MAILLOT.

Le conseil discute les termes du traité à signer avec lui du 1er Juin 1813 au 1er Juin 1825.

"Il sera obligé de tenir classe 2 fois par jour savoir : depuis 6 h. du matin jusqu'à 11 heures et depuis 1 h. jusqu'à 6 h. du soir du 19 Avril au 15 Octobre, et depuis cette époque jusqu'au 10 Janvier, 17 Avril de chaque année depuis 7 h. du matin jusqu'à 11 h. et depuis 1 h. jusqu'à 5 heures du soir.

Il apprendra aux élèves à lire correctement, les premiers éléments de calcul décimal et plus si les sujets en sont susceptibles. Il fera son possible pour rendre propre et utile ses élèves à l'état de leurs parents et de la Société, il leur apprendra à écrire librement selon les principes et les règles de l'art, il s'abstiendra de punir et corriger les élèves d'une manière trop dure et disproportionnée à leur âge, il emploiera de préférence les moyens de douceur et de persuasion, il enseignera gratuitement le 1/5 des élèves de la commune qui sont les plus indigents d'après la liste que le maire demeure autorisé de fournir, il n'y aura aucun mélange dans la classe, n'étant instituteur que pour le masculin.

.....

Il sera en outre chargé de donner la Retraite tous les jours de l'année et aux heures ci-après désignées savoir du 15 Avril au 15 Octobre,, la retraite sera donnée ~~xx~~ à 9 h. du soir. La rétribution à fixer pour chaque mois d'école est fixée à savoir : à l'égard de ~~xx~~ ceux qui apprendront à lire ~~seulement~~ à la somme de 0.30, à ceux qui apprendront à lire, à écrire et à calculer à la somme de 0.40, enfin ceux qui apprendront à lire, écrire, compter ainsi que le plein chant à la somme de 0.50, Il leur sera payé en outre pour indemnité de logement une somme de 190 Frs."

A la séance du 12 Mai 1813 est reconduit pour un an le contrat avec l'institutrice Célestine JACQUET. "Indemnité de logement 100 Frs. même conditions que pour l'instituteur."

En 1813 le 12 Mai M. SIMONOT succède à François MAILLOT.

Le 10 Mai 1825 le Conseil décide la construction d'une école au centre, sur un terrain communal, proche de l'église et du presbytère qui comportera 3 pièces avec grenier au dessus, devant servir d'école et de logement du maître.

Le 9 Avril 1831 le Conseil demande aide à l'administration pour la construction d'écoles de hameaux pour "mettre un terme à l'ignorance d'une partie de la jeunesse, enclavée dans les montagnes, et les forêts, où il n'y a aucune ressource pour éviter ce fléau".

Le 16 Octobre de la même année Joseph VOHY est nommé premier instituteur aux Granges Grands Prés (230 habitants)

Ces projets n'ont pas dû avoir de suite favorable, puisque c'est le 1er Mai 1835 seulement que le Conseil ratifie l'achat d'une maison appartenant aux consorts DESCHASSEAUX pour y installer une école de garçons, une de filles et une salle de mairie.

Le 30 Mai 1838 Melle. Catherine GRANDJEAN est nommée institutrice à Aillévillers.

Le 6 Novembre 1848 M. LAMIELLE remplace M. SIMONOT démissionnaire . Nous voyons apparaître une somme inscrite au budget pour les écoles 200 Frs par an.

Le 18 Décembre 1850 M. François PHILIPPE succède à M. LAMIELLE, puis M. LOYSON succède à ce dernier le 7 Juin 1857.

Il semble que l'éducation des filles passe alors entre les mains de l'enseignement privé, nous le verrons tout à l'heure;

Un registre daté et paraphé par M. le Sous Préfet du 18 Juin 1842 destiné à recevoir les observations des instituteurs et inspecteurs chargés du contrôle n'aura jamais servi.

Il fut créé un comité local de surveillance qui fonctionna de 1834 à 1851.

Le 1er Comité fut installé le 2 Février 1834 , il comprenait :

Claude François DEMANDRE, maire Président,

Nicolas François Xavier MICHAUX, Curé.

Pierre Victor GROSJEAN

Charles DEMANDRE Chef de Bter. de la garde nationale.

pour le centre

et pour le Lysaumont les 3 derniers membres étaient :

Isidore DEPOULAIN

Claude CHARLOY

Augustin DAMIDAUX.

Son rôle consistait à vérifier les diplômes présentés par les candidats aux postes d'instituteurs, à donner son avis sur l'opportunité d'ouverture d'écoles privées et de visiter les classes.

Il cessa de fonctionner à la loi FALLOUX.

A la séance du 10 Février 1866 le budget de l'instruction primaire se monte à 815 Frs. Il n'y a qu'un instituteur.

.....

Le 12 Août 1867 ce budget passe à 1479 Frs mais il y a en plus une institutrice.

En 1868 M. LARCHEY est instituteur à Aillévillers.

En 1875 le Conseil décide la construction d'une école au Lyaumont et d'une au Poiremont (terrain appartenant à M. le Maron BOUVIER) Le budget s'élève à 2.400 Frs.

Le personnel comprend :

- 1 instituteur
- 1 institutrice religieuse adjointe
- 1 instituteur adjoint au centre
- 1 instituteur adjoint de hameau.

En 1880 le Conseil décide la construction d'une école aux Maingrains et une au Bas de la Côte.

Séance du 17 Mars 1880

acquisition d'un immeuble pour une école aux Maingrains , et d'un terrain pour construire une maison d'école au Lyaumont.

Construction d'une école au Bas de la Côte.

Dans les années qui suivront ces constructions donneront lieu à des discussions très vives au sein du Conseil et ne seront finalement adoptées que par 10 voix contre 10

dont celle du maire) celles des conseillers au centre.

Ces derniers trouvent qu'on dépense trop pour les sections.

Leur réclamation adressée au Préfet et insérée au registre des délibérations n'a d'ailleurs en aucun résultat.

Le 16 Juin 1882 est crée une bibliothèque pédagogique et le 5 Juin 1884 la caisse des écoles.

M. DEVRILLE est directeur d'écoles.

En 1884 le budget s'élevait à 5.950 Frs Jusqu'au 9 Février ces budgets figureront sur nos registres. A partir de cette date, ils en demeurent.....



4708 RILLEVILLERS — ÉCOLES DES FILLES



4707 RILLEVILLERS — ÉCOLE DES GARÇONS

reront absents.

Le 20 Avril 1884 le Conseil décide de créer 2 classes (1 garçons et 1 filles) aux écoles du Lyaumont et du Bas de la Côte.

Le 3 Septembre 1889 le Conseil repousse l'idée de créer une école maternelle.

Le 18 Février 1890 à l'unanimité, il rejette une demande de laïcisation de l'école enfantine proposée par l'administration.

Le 9 Novembre 1902 il décide la suppression de l'école des filles au Lyaumont.

Le 21 Septembre 1902 est créée une 3^{ème} classe à l'école des garçons du centre et la nouvelle école des filles est mise en service.

M. FAIVRE est nommé Directeur d'école succède à M. DEVEILLE.

Une grande discussion s'engage alors avec la commune de CORBENAY au sujet des enfants du quartier de la gare d'Aillévillers dite élèves forains.

Commencée le 21 Février 1909 elle ne se terminera que le 29 Septembre 1912.

Le 9 Février 1913 il est créé le cours complémentaire à l'école des garçons.

Le 13 Juin 1920 le Conseil décide la gémiation des classes de l'école du Bas de la Côte.

Le 15 Février 1921 l'école des Granges Grands Prés est supprimée faute d'effectifs suffisants.

Il ne nous a pas été possible de déterminer la date de création du cours complémentaire à l'école des filles, tout ce que nous savons c'est qu'il est supprimé à la date du 20 Octobre 1932 et un cours complémentaire mixte le remplace.

Le 14 Août 1932 une 5^{ème} classe est créée à l'école des garçons.

.....

Le 8 Novembre 1936 est créée une 6^{ème} classe. Notons qu'en 1926 l'école des garçons était transférée dans son nouveau local.

M. LOPPINOT aura remplacé M. PAIVRE et sera directeur jusqu'en Octobre 1944.

Une cantine scolaire fonctionne depuis 1942 au profit de 85 enfants, dirigée par Madame VARENNE.

Une coopérative scolaire fondée par M. LOPPINOT fonctionne au profit des écoles du Centre.

B.- Enseignement privé

Celui-ci fonctionne suivant les modalités législatives diverses en la matière.

Pour le Centre il semble qu'en 1851 et 1884 l'enseignement, à l'école des filles était confié à des religieuses.

En effet le 14 Décembre 1852

Le Conseil met à la disposition des Soeurs institutrices la salle de la Mairie pour y installer un dortoir pour leurs 12 pensionnaires.

"Considérant que le mobilier nécessaire aux soeurs n'a point été à la charge de la commune, qu'il est dû à la bienveillance de personnes dont le dévouement et le désintéressement méritent au moins de la reconnaissance, qu'il est du devoir de la commune de répondre, à cette touchante générosité en mettant les soeurs en position de faire le bien qu'elles sont appelées à opérer parmi notre jeune population".

Le journal de Mme. Rodolphe de BUYER signale que le 7 Décembre 1862 3 soeurs grises viennent de Besançon pour tenir les écoles d'Ailléviller

Le 10 Mai 1864 le Conseil fait l'acquisition de la maison ROBAIN pour y installer l'école des filles, car celles-ci n'avaient qu'une classe dans la maison commune.

M. Rodolphe de BUYER a donné 1.000 Frs et M. le Curé BIRVAUX 500 pour aider la commune à faire cette acquisition.

.....

Le 18 Août 1885 le Conseil demande que Soeur Angèle COURNOIS soit autorisée à ouvrir un pensionnat primaire en annexe à l'école des filles.

Notons au passage que le Comité de surveillance scolaire avait en 1845 rejeté la demande d'ouverture d'une école privée de filles déposée par Melle. PARTY.

Puis vinrent les lois de 1836 sur l'enseignement.

Une école libre se fonda immédiatement, l'école Jeanne d'Arc donc la première directrice fut Melle. COTRIN.

Cette école construite par les soins de M.M. Albert de PRUNES et Charles de BUYER fonctionna jusqu'à la guerre de 1914 et après la guerre fut en sommeil jusqu'en 1925 date à laquelle les propriétaires acceptèrent qu'elle soit mise en vente, M. SANSIGNES désirant acquérir son presbytère.

L'enseignement libre à la Chaudesa fut instauré probablement en même temps que le culte, mais les archives familiales ne m'ont pas permis de le vérifier.

Le journal de Madame Rodolphe de BUYER indique seulement qu'en 1841 la classe fut bénie.

Trois instituteurs se succédèrent M.M. HUMBLOT, Edouard GEORGY et BASTIEN. En 1898 la direction de l'école fut confiée à une religieuse de la Sainte Enfance de Marie, Soeur Marie de la Croix jusqu'en 1906 puis Soeur Marie se sécularisa et resta jusqu'en 1909.

Madame THEURIEZ lui succéda de 1909 à 1913, puis Madame LYAUTY de 1913 à 1938; à laquelle succéda Mademoiselle Lucienne GUIGNON.

En 1938, le nombre d'élèves nécessita l'ouverture d'une 2ème classe.

Une section de l'association d'enseignement libre du diocèse de B Besançon gère depuis 1942 les subventions accordées par les pouvoirs publics aux écoles privées.

.....

Depuis 1944 l'institutrice titulaire est Melle. Gisèle GUICHON.

En résumé la population scolaire d'Aillévillers se montait à 501 élèves en 1944, tant pour l'enseignement public que pour l'enseignement privé.

Pour en terminer avec la vie scolaire disons que le Conseil municipal dès le 4 Novembre 1941, s'est préoccupé de doter nos écoles d'un terrain sportif. Celui-ci fut inauguré le 10 Octobre 1943.

Chapitre VI

La vie familiale et sociale

Notre intention est dans ce chapitre de donner quelques renseignements démographiques, de donner un résumé de la vie de nos associations de montrer l'esprit social du Conseil municipal, de parler enfin de notre Bureau de bienfaisance.

A) Démographie

Je ne saurais mieux faire que de reproduire ici le texte de l'allocution prononcée le 5 Décembre 1943 à l'occasion de la journée de propagande du Commissariat Général à la famille.

En 1614 la paroisse d'Aillévillers, la Vaire exclue comprenait 53 ménages pour 220 habitants environ.

Pendant tout le XVII^e siècle la moyenne annuelle des naissances est de 18, celle des décès de 8.

Aillévillers s'accroît de 9 habitants par an. Les guerres de Religion de Trente ans, la Conquête, les guerres de Louis XIV, n'arrêtent pas un instant cette marche ascendante.

Au XVIII^e siècle les sections de la Branleure, puis de la Chausse se fondent et deviennent florissantes. Le Centre demeure très inférieur aux sections. Il y a 820 habitants au Poiremont, 230 aux Granges Grands Prés, 500 environ au Lyaumont, 250 à la Chausse et à la Branleure. Il y a à peine 500 à 600 habitants au Centre. La moyenne des naissances est de 57 par an contre 39 décès.

La population d'Aillévillers s'accroît de 19 unités par an.

La Révolution de 1789 se passe sans trop de heurts, les guerres de l'Empire font des vides, témoins de nombreuses transcriptions de décès qui d'Italie, qui d'Espagne, sans néanmoins que la progression en soit ralentie.

Le XIX^e siècle voit l'essor considérable de la commune.

.....

Nous devons noter la première manifestation en faveur de la famille A sa séance du 10 Mai 1800, le Conseil vote un crédit de 150 Frs pour les frais d'instruction de Rosalie BARRRY 35 ans, femme de Jean Baptiste GRANDHAYE matrone, qui sera envoyée à l'école de maternité.

Pendant la Restauration, principalement les décades de 1813 à 1832 et de 1833 à 1842 nous relevons respectivement des excédents de naissance de 383 et 275.

Le résultat ne tarde pas à se faire sentir. La population plafone à 3250 habitants en 1840 et 3450 en 1850. La population des sections est à son maximum.

~~L'absence de~~ Les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique et de 70 donnent un coup de frein sérieux aux naissances.

La compensation se trouvera dans une recrudescence de mariages, pendant la décade de 1873-1882 ils plafoneront à 472.

En bref, pendant le XIV^e siècle la moyenne annuelle des naissances est de 77 contre 60 décès.

La population augmente encore de 17 unités par an.

La construction des lignes de chemins de fer amène une concentration de la population au centre, ce sont les sections rurales qui font les frais de l'opération, Poiremont, Granges Grands Prés, Lyaumont.

Les lois sur le divorce de 1883 et 1886 auront avec l'alcoolisme une influence indiscutable sur l'avenir.

Au XX^e siècle commence la décadence. La guerre 14-18 aura fait 81 morts de plus que la normale. Ce fait va peser lourdement sur la démographie locale, alors que toutes les guerres d'un siècle entier le XVII^e par exemple n'avaient pu influencer sur la progression.

La moyenne des naissances depuis 44 ans est de 51 contre 52 décès. Depuis 1900 Aillévillers perd 1 habitant par an.

La dernière décade 1933 - 1942 (notons que nous n'avons jusqu'alors à déplorer que 13 morts du fait de 4 ans de guerre) nous donne un excédent de décès de 67 unités. Si nous en retranchons les 13 morts exceptionnels, le déficit n'en demeure pas moins de 54 unités soit près de 6 par an. En 1943 nous avons enregistré 38 décès pour 25 naissances soit 7, et, ce qu'il y a de plus grave encore c'est que pour 4 mariages il faut enregistrer 3 divorces.

Si Aillévillers continue à cette cadence alors qu'il a fallu 300 ans pour porter la population de 220 à 3.000 habitants malgré guerres et révolutions, épidémies et famines, nous constatons, au siècle du progrès de la civilisation et des pactes, de l'hygiène et de la prophylaxie, qu'en un siècle, soit trois à quatre générations Aillévillers peut revenir à son point initial. Les arrières petits enfants de ceux d'aujourd'hui pourront en être les témoins.

Le couronnement de l'activité familiale locale fut la fondation le 5 Décembre ¹⁹⁴⁴ une Association de la Famille Française, de droit semi public, dont le Président est M. Robert BRUSSON. Elle groupe adhérents.

En 1944, Aillévillers compte 772 ménages, pour 2407 habitants. Un membre du Conseil municipal est obligatoirement le représentant des familles nombreuses, et une femme représentant les oeuvres sociales doit être également membre du Conseil.

B) Les Associations

Quoique le Français n'ait pas l'esprit grégaire, et de loin, il aime se sentir les coudes. Entre gens de même profession, ou ayant couru les mêmes risques, ou pratiquant les mêmes loisirs, ou cultivant le même beau idéal, ou défendant des intérêts communs, on aime discuter fonder une Association, un Comité, d'autant plus que cela multiplie les Présidences et le Français aime à être Président.

.....

Aillévillers n'a pas manqué à la règle.

La plus ancienne confrérie connue est celle des Bons Cousins
charbonniers.

Elle avait de nombreux adeptes dans les régions boisées, et c'est pourquoi la commune d'Aillévillers avait une section de cette confrérie. Son siège, sans qu'il m'ait été possible de le préciser d'après un document de 1812 sur une réunion à Dijon de toutes les confréries de Bourgogne et de Franche Comté, devait être au Lyaumont.

Il est à supposer que cette confrérie défendait les intérêts de ses adhérents contre les gros propriétaires de forêts.

Je n'ai pas de renseignements sur le XIX^e siècle, mais après la guerre de 1870 se fonda à Aillévillers la 1138^e section des Vétérans. C'est sur son instigation que fut érigé le monument aux morts qui est au Pont charreau (guerres du 2^eme Empire) Elle existe encore à l'heure actuelle.

Il y eut aussi un Comité des Fêtes et une Société de Musique municipale qui disparurent avec la guerre de 14-18 après avoir eu une certaine activité de 1890 à 1910.

Après la guerre de 1914-1918 le Comité fondé pour l'érection du monument aux morts de cette guerre donna naissance à une Section d'Anciens Combattants qui fut la 34^{ème} de la Fédération Haut-saônoise. Les Présidents d'honneur en furent M.M. Gaston Renaud et Charles de BUYER. Le Président M. Louis de BUYER.

Elle était administrée par un Comité de 7 membres.

Elle eut une très grande activité jusqu'à la guerre de 1939. Ses faits et gestes sont consignés dans un "Journal de marche" édité par ses soins en 1938 à propos du 10^{ème} anniversaire de sa fondation. Elle compte jusqu'à 310 membres en 1931. Elle a organisé en 10 ans 21 manifestations publiques, 3 voyages à l'étranger (Hartmanwillers Kopf, Verdun, Metz, Strasbourg le Linge), donné 14 représentations théâtrales et 1 tombola
.....

pour sa caisse de secours, 2 conférences pour la population civile, 1 conférence sur la mutualité.

Par ses soins ont été remis aux adhérents ou à leurs familles. 1 croix de la Légion d'honneur, 9 médailles militaires, 3 médailles de Serbie, 37 médailles de Verdun, 253 croix de combattants, 92 plaques commémoratives.

Pendant la même période sa caisse de secours distribuait 3.500 Frs de secours et subventions. Grâce à son intervention jusqu'en 1933, 1231 adhérents touchaient sans retard leur retraite du combattant et 8 bénéficiaient des prêts à l'Office départemental.

En 1934 se fonda une section politique d'anciens Combattants, celle des Anciens Combattants Républicains, elle groupa une trentaine d'adhérents son Président était M. BARILLOT.

Nous ne parlerons pas des Comités politiques dont la durée a toujours été éphémère, qu'il s'agisse des Sociétés populaires pendant la Révolution et qui changeaient à chaque épuration, ou qu'il s'agisse des Comités électoraux qui duraient 2 mois à propos de chaque élection municipale, départementale, ou parlementaire.

Par contre mention doit être faite des Sociétés de mutualité.

Cette question avait depuis longtemps déjà préoccupé le Conseil municipal.

En 1883, le Conseil regrette de ne pouvoir fonder une Société de Secours mutuels car ajoute-t-il "la commune d'Aillévillers étant trop rapprochée de quelques communes du département des Vosges, l'on ne pourrait jamais interdire la mendicité".

A la séance du 11 Février 1885 le Conseil rejette une proposition consistant à fonder une Société de Secours mutuels.

Mais l'idée faisait son chemin et en 1908 Monsieur Adolphe BERNARDIN fondait une Société de Secours mutuels des ouvriers de toutes

.....

professions qui n'a jamais cessé de se développer et dont il garde la présidence jusqu'à sa mort en 1942.

Elle compte à l'heure actuelle 74 adhérents et a pu distribuer annuellement 3.000 Frs de secours. Le président actuel est M. Eugène BERNARDIN.

De son côté la Section des Anciens Combattants d'Aillévillers, pour faire bénéficier ses adhérents des versements supplémentaires de l'Etat et de la Compensation des versements supplémentaires de ses membres, fonda en 1933 la 705^{ème} section de la France mutualiste. Les adhérents pouvaient ainsi parfaire leur retraite. Cette section est présidée par M. L. de BUYER. Malgré les vicissitudes de cette Société dont les dirigeants furent des émeutes d'Outrec et de Stawisky escrocs de haut vol, célèbres pendant les législatures qui précéderent la guerre de 1939, la Société fut renflouée par l'Etat, car elle aurait entraîné la ruine de trop d'Anciens Combattants, et à l'heure actuelle sa situation est prospère.

Enfin une Société de Secours mutuels fonctionne depuis 1930 aux Forges et Tréfileries de la Chaudière.

Si nous passons aux sports, nous devons constater que ceux-ci ne sont pas très en honneur à Aillévillers. Seules quelques bonnes volontés isolées ont réussi à faire tenir leur Sociétés contre vents et marées.

La Jeanne d'Arc Société sportive masculine paroissiale dont l'animateur et le moniteur actuel est M. ROBERT. Elle compte gymnastes et a donné déjà deux exhibitions publiques.

Les Jeannettes sont la réplique féminine de la Jeanne d'Arc. Sa monitrice est Mlle. Bernardette GARNET, elle aussi a donné deux exhibitions publiques. Elle compte éléments.

.....

Le Foot-ball club de la Chaudesa fondé en 1930 a connu une très grande activité grâce à l'activité de ses animateurs et à la générosité de son Président M. Henri KEMPF. Cette jeune société pleine d'avenir a vu malheureusement son essor arrêté par les circonstances qui ont suivi l'armistice de 1940. Elle compte adhérents et pratique le sport de ballon rond.

Le tennis club d'Aillévillers est certainement la Société sportive qui a le plus de solidité, de cohésion et d'avenir. Elle groupe membres dont deux joueurs de simples et 2 équipes de double messieurs vraiment excellentes étant donné le recrutement et l'entraînement possible des joueurs. Fondée en 1929 elle a eu comme Présidents M. René CAILLIER jusqu'en 1943, et M. Roger BOLLE depuis cette époque.

Le T.C.A. a participé et organisé sur son court de nombreux tournois Il est détenteur depuis 1943 d'une coupe cantonale formale coupe Davis.

Terminons enfin par deux sociétés qui, si elles ne sont pas sportives n'en occupent pas moins les loisirs de nos concitoyens.

La Société des pêcheurs de la Sémouse et de l'Auronne fondée à la Chaudesa en 19.. et étendue à tout le territoire d'Aillévillers en 1942. Elle contrôle 20 Km. de rivière, compte 152 adhérents, son Président est M. L. de BUYER.

La Société de chasse d'Aillévillers réorganisée en par son Président M. Arthur GODARD.

La question de la chasse a été étudiée à plusieurs reprises par le Conseil municipal au cours du siècle dernier qui avait fixé au locataire des chasses des conditions assez draconiennes.

De nos jours, cette Société compte adhérents et sans nul doute le régime qui est le sien peut difficilement, étant donné son Territoire donner aux disciples de St. Hubert, toutes les satisfactions qu'ils peuvent récolter en Alsace, en Bologne ou en Normandie pour une étendue correspondante.

.....

Au siècle dernier même, les tableaux de chasse, étaient autrement impressionnants, témoins les tableaux d'ouverture indiqués par Mme. Rodilphe de BUYER. Rappelons à ce sujet que M. Ch. de MANDRE ancien maire d'Aillévillers avait une mante de 99 chiens, car seul l'Empereur avait droit à 100 chiens.

Quant au jeu de cartes le plus en honneur, c'est sans contredit le tarôt, vieux jeu franc-comtois, importé d'ailleurs de Suisse. Quatre chantiers au moins constituent d'excellentes équipes.

C) les Syndicats

: Un paragraphe spécial sera consacré aux syndicats car ils auront à tenir une place prépondérante non seulement dans notre vie professionnelle mais également dans notre vie nationale et locale.

A leur sujet nous dirons un mot des réalisations sociales de nos concitoyens industriels.

Si nous jetons un coup d'oeil sur la période révolutionnaire nous pouvons voir que tout n'était pas rose pour nos concitoyens ouvriers agricoles et ouvriers d'usine.

En effet, dans sa séance du 6 messidor an II, le Conseil s'exprime ainsi au sujet des ouvriers de culture.

"les journaliers et ouvriers qui se coaliseraient pour se refuser aux travaux exigés par la réquisition, ou pour demander une augmentation de salaires contraire à l'arrêté, seront traduits au tribunal révolutionnaire".

Dans celle du 18 brumaire an II concernant les ouvriers des forges. le Conseil indique :

"qu'ils ne pourront suspendre leurs travaux ordinaires que pour le décadi et qu'ils ne pourront en être distraits pour l'observation d'aucun culte ni pour les cérémonies d'aucune confrérie affiliée à la C.G.T.

.....

Entre les deux guerres les organisations syndicales de toutes nuances tendaient à n'être que des organismes de lutte. Depuis la parution de la Charte du Travail de 1942 tous les efforts tendent à leur donner par la formule tripartite une allure de défense de la communauté de travail.

Voici le texte d'un vœu déposé le 11 Avril 1920 par le Conseil municipal d'Aillévillers à propos des grèves des Services publics. Il est signé des 15 Conseillers présents à la séance.

Les grèves les plus néfastes et les plus onéreuses sont les grèves des services publics.

Elles paralysent toutes les forces de la nation. Désastreuses dans leurs effets, elles sont injustifiées dans leurs principes.

Il ne saurait y avoir droit de grève.

Dans les entreprises où le lock out n'est pas possible. Quand les conséquences de la grèves retombent sur le public.

Dans les services où l'ouvrier est à l'abri du chômage, jouit de la sécurité de son emploi et possède un statut qui le protège contre l'arbitraire, privilèges qui n'ont pas les ouvriers de l'Industrie et de l'agriculture.

Le 1er devoir du gouvernement est d'assurer le fonctionnement régulier des services d'intérêt public, de les mettre à l'abri des menées révolutionnaires dirigées contre la vie même de la nation.

Depuis 25 ans la question a été maintes fois posée devant le parlement. Le 14 Février 1896, le Sénat a même voté un projet de loi interdisant la grève dans les services publics, ce projet est resté sans suite. Il est temps d'aboutir.

En présence des entreprises de désorganisation sociale.

.....

En raison du péril auquel tout arrêt de la production expose actuellement le pays.

Le Conseil municipal de la commune d'Aillévillers réuni hors séance le 11 Avril 1920, à l'unanimité des membres présents, émet le vœu suivant :

Que dans le plus bref délai, le gouvernement dépose et le parlement vote un projet de loi interdisant, avec les sanctions nécessaires, la grève dans les services publics exploités par l'Etat (P.T.T., chemins de fer, transports en commun, eau, gaz, électricité, mines, etc...)

Depuis 1940, l'atmosphère a nettement changé à Aillévillers.

Un représentant des organisations syndicales ouvrières est de droit membre du Conseil municipal.

Les cheminots ont leur organisation syndicale propre.

Deux patrons et deux ouvriers de nos industries locales sont membres des syndicats, sous commissions régionales et organismes tripartites interprofessionnels départementaux, commissions départementales d'apprentissage, de 2 familles professionnelles, de la production des métaux et du cuir.

De plus 2 usines ont chacune leur Comité social d'entreprise à forme tripartite.

Aillévillers est enfin le siège de la Caisse Primaire de l'Union des industries métallurgiques et minières et industries connexes du département de la Haute-Saône, depuis 1931. Les Directeurs successifs en ont été M. FAIVRE et M. Henri CONSTANT, directeur en exercice. Elle compte 1.500 adhérents dans le cadre départemental.

Si nous voulons terminer par une œuvre nationale qui a dans la commune un groupe très actif, nous devons signaler le groupe local de la Croix-Rouge Française qui dépend du Comité de LUXEUIL et comporte 250 adhérents locaux. Un Comité local spécialisé dirigé par M. GSCHWIND

s'occupe des prisonniers de guerre et un autre dirigé par M^r Louis CHATEL des ouvriers travaillant en Allemagne.

Le Secours National a son représentant local, il a rendu également de grands services dans les circonstances exceptionnelles que vit la commune.

D) Le Bureau de bienfaisance

La question des indigents et de la mendicité a toujours préoccupé le Conseil municipal d'Aillévillers. Ces deux fléaux sociaux provenaient en partie du chômage qui sévissait parfois surtout au XIX^e siècle ou les moyens de communications précaires jusqu'à l'apparition des chemins de fer, ne permettaient pas de déplacement de main d'œuvre.

Dans sa séance du 16 Novembre 1830 le Conseil vote un crédit de 300 Frs pour la création d'ateliers de charité. Ces ateliers s'occuperont de la réparation des chemins.

Le 17 Septembre 1840 le Conseil installe la commission municipale de mendicité nommée par arrêté préfectoral du 31 Août 1840.

Elle comporte M.M.

Claude François DEMANDRE maire

Nicolas François Xavier MICHAUD, curé

GRANDHAYE 1er Adjoint

Rodolphe de BUYER, maître de forges

Charles de MANDRE, Commandant le Bter. de la garde nationale.

Mais ces solutions se sont révélées insuffisantes quoique les ateliers de charité aient été reconduits à plusieurs reprises, notamment en 1848.

De même se révélèrent insuffisantes les initiatives privées.

Le journal de Mme. Rodolphe de BUYER mentionne que la journée du Vendredi est celle des pauvres "il y en a plein la cour, on leur sert une soupe chaude dans laquelle il y viande et légumes".

.....

Le Conseil municipal, quel que soit son désir de fonder un bureau de bienfaisance, n'y peut parvenir étant donné l'absence des moyens financiers de la commune.

Enfin le 3 Juin 1856 l'Empereur Napoléon IIIa note Mme. R. de BUYER dans son Journal "fait demander M.M. les Curés d'Aillévillers et du Clerjus, ces communes lui ayant été signalées comme des plus pauvres, il donna 10.000 Frs à chacune d'elles pour l'établissement d'un bureau de bienfaisance".

Dans sa séance du 7 Juin 1857 le Conseil adresse ses remerciements en ces termes :

"Le Maire et les Conseillers municipaux de la commune d'Aillévillers à sa Majesté l'Empereur.

SIRE

Le Maire et les Conseillers Municipaux de la commune d'Aillévillers tant en leur nom qu'au nom de leurs administrés, ont l'honneur de déposer à vos pieds l'hommage de leur profonde soumission et de leur parfaite fidélité.

Ils osent venir ~~vous~~ supplier votre Majesté de vouloir bien agréer l'humble tribut de leur profonde reconnaissance pour l'acte de généreuse bienfaisance que votre manificence impériale a daigné accomplir en faveur des pauvres de leur commune.

Pour répondre à votre bienveillante sollicitude, ils s'empressent de fonder un bureau de bienfaisance qui, ~~xxxxxxx~~ éteignant la mendicité sera désormais comme la Providence des indigents d'Aillévillers et la gardienne de leur moralité.

En témoignage de leur bien vive gratitude, ils conserveront impérissable dans leurs cœurs la mémoire de votre impériale famille, ils prieront Dieu de vous rendre en abondantes bénédictions les dons que votre main généreuse a versés sur leurs pauvres, et formeront des vœux pour

.....

que votre Majesté, votre Auguste épouse et votre fils bien aimé vivent longtemps pour le bonheur de la France.

Daignez agréer, Sire, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels nous avons l'honneur d'être, de votre Majesté, les très humbles et très fidèles sujets.

Suivent les signatures au registre ".

Le 9 Août 1857, le Maire et son Conseil vont à Plombières remercier l'Empereur.

La première séance du Bureau de bienfaisance a lieu le 4 Février 1858

Les premiers membres de la commission administrative sont :

M.M. MONNOT - maire

R. DE BUYER - maître de forges

Ch. de MANDRE - maître de forges

Jean Baptiste SIRVAUX - curé

Hypolite DOILLON - Adjoint

Augustin DAMIDAUX - adjoint

Les séances n'auront lieu qu'une fois par an pour approuver le budget. Ainsi apprenons nous en 1859 que le nombre des indigents à secourir est de 95 et que les ressources du Bureau n'étant que de 1.200 Frs par an on n'en peut secourir que 63

Le Bureau fait appel annuellement à l'administration préfectorale pour parfaire la somme nécessaire à couvrir les dépenses ordinaires de 500 à 1.000 Frs.

Il est regrettable que la politique se soit introduit dans cette activité charitable.

C'est ainsi qu'à partir de 1879 nous ne voyer plus figurer le nom de M. SIRVAUX curé parmi les membres de la commission administrative.

En 1885 il n'y a que 27 indigents $\frac{1}{2}$ secourus dont 17 sont des section
Il leur est alloué une allocation de pain.

.....

A partir de 1.894 l'assistance médicale gratuite commence à en entrer en application, le Bureau de bienfaisance dresse la liste des bénéficiaires et vote à cet effet un crédit de 200 Frs.

A partir de 1905 les ressources du bureau de bienfaisance ont été augmentées des valeurs appartenant à la fabrique paroissiale.

En 1910 la commission administrative dresse la liste des vieillards infirmes et incurables proposée pour l'admission à l'assistance, Elle comporte 10 noms.

A partir de 1907 les demandes d'assistance seront examinées en séance et celle ci se multiplient, une par session du conseil municipal.

Le fonctionnement du bureau de bienfaisance est demeuré inchangé depuis. Ses attributions se sont accrues, puisqu'il a dorénavant à connaître des demandes d'assistances de toute nature, allocations militaires, allocations à la famille, aux femmes en couches, etc...

Malgré ses modestes ressources, diminuées du fait des guerres, car les dons, quêtes, aux mariages, etc... vont de préférence aux prisonniers sinistrés, etc... le bureau de bienfaisance d'Aillévillers a rendu de grands services pour le soulagement de la misère sociale à Aillévillers.

Chapitre VI

Le Folklore

Le mot est peut être bien gros, car il n'y a pas en fait de type bien défini et d'homme et de langage, non plus que de costume.

Aillévillers a toujours eu une situation assez spéciale et, ce depuis sa fondation.

Aux marchés nord de la Bourgondie elle a servi de point de transit.

Aux confins nord de la baronie de St. Loup, et du prieuré de Fontaine, enclave comtoise en Lorraine puisque l'on disait encore au XVIII^e siècle, St. Loup en Vosges, que Conflans fut la lère place forte de Charles le Téméraire, que les habitants d'Hauteville envoient en 1785 une pétition à M. NECKER pour être rattachés à la Franche Comté, elle a été tiraillée entre Lorrains et Comtois qui ne manquaient pas de s'y battre eux et leurs mercenaires.

Au XIX^e siècle enfin le chemin de fer et les routes, d'orientation plutôt nord sud en confirment le caractère de point de transit et de jonction de 2 provinces, de 2 départements, de 2 diocèses.

De nombreux intérêts de séjour des Vosges s'y établissent pour être au plus près de leur point d'attache.

Rien d'étonnant à ce qu'aucun type de parler bien caractérisé ne s'y rencontre.

Le patois est un mélange de patois vosgiens et comtois.

Par exemple le balai se dira aussi bien en memesse (parler vosgien) ou en panneur (parler comtois).

Il y aurait un chapitre entier à écrire à ce sujet. Espérons qu'un grammairien aura à coeur de le faire, et d'établir le lexique usuel de notre patois local.

J'ai pu recueillir auprès de M. CHARTON, instituteur honoraire
1er adjoint d'Aillévillers jusqu'à sa mort survenue en 1942 à 86 ans

.....

une vieille chanson du crû dont voici le texte :

Je sais bien quelque chose.....

Mais ! je ne le dirai pas.

Un jour me promenant le long de la rivière

J'ai rencontré Tireis avec une bergère

Ah !

Je sais bien quelque chose...

Mais ! je ne dirai pas...

Croyez-vous qu'ils étaient tous les deux sans rien faire

Ah ! que nenni j'ai vu, j'ai vu le berger faire

Ah !

refrain

Ah ! que nenni j'ai vu, j'ai vu le berger faire

Un fort joli bouquet, c'était pour sa bergère.

Ah !

refrain

Puis quelque temps après au loin dans la bruyère

J'entendis des regrets, annonçant un mystère.

Ah !

refrain

Ce n'était point Tireis, mais c'était sa bergère

Qui disait en patois, non y n'ai vè pû faire

Ah !

refrain

Vous tous qui écoutez, et désirez peut-être

N'imites pas Tireis, non plus que sa bergère

Ah !

refrain

N'imites pas Tireis non plus que sa bergère

N'allez pas promener le long de la rivière.

Ah !

refrain.

On trouvera ci-contre l'orchestration que j'ai pu adapter sur la mélodie assez difficile à reconstituer elle même.

Voici un autre fragment de chanson locale en patois.

"Ah : ais mé donc voire Marianne

Comment en tu fas pote layie étrepas"

-8Vos été bie agie de dire

E m'segeait to por to

En do lai besse do Fengi

Jusqu'ai lai creye Jean Verot

Al revenait quoi chie nos".

Il ne m'a pas été possible de retrouver l'air de cette chanson.

Voici enfin une vieille chanson qui m'a été donnée par un habitant de la Valvère, cela ne sort pas de la paroisse, donc elle est bien à sa place ici.

C'est ne chanson du XVIII^e siècle qui s'apparente à la célèbre ritournelle du Joli tambour.

1) Bonsoir donc mai messions, y a quet chose ai vô dire

Si vo né sate pas mon y vent bie vo lo dire

Y m'étot engaigie in soir, dans lo pu bai rgiment de roi

tra la la la

Y m'étot engaigie in soir, dans lo pu bai r'giment de roi

tra la la la la la la la la la

2) Et l'ai fayut allâ en guerre et l'ai fayut s'ai baître

Et l'âi prussiens qu'étint ~~ix~~ d'vantuos qué joint d'lai baïon-
nette.

Moig tirôt pu approie et chesint tuqu'ment das p'tait bôs.

tra la la la la

Moi y tirôt ô pu approie et chesint tuqu'ment dâs p'tait bôs

tra la la la la la la la la.

.....

3) Et m'ai vint mi dai faction devant aine citadelle
Et c'tent qué n'saivint pas monon m'applint lai sentinelle
Y n'voyant pas passâ un rait qui ne criaut quisqu'au tôleit
tra la la la
Y n'voyant pas passâ un rait qui ne criaut quis qu'au tôleit
tra la la la la la la la la la

4) Et nos aivint das généraux qui nô payint et boire
Et nos layint das bourlingots dédans not gibscièrre
Aine bellocarde et mo chaipée
S'vos aivint vu meus qu'étot bai
tra la la la
S'vos aivint vu meus qu'étot bai
tra la la la la la la la la la

5) Enfin y sont r'vénués en France pô^t voir mai diligence
y l'a trovâ qui sai proumenant à ~~si~~ ^{voit} ant jeun'homme
Et tant dai fois t'ai mai proumâ
Et tes serments t'las ai violâ
tra la la la
Et tant dai fois t'ai m'ai proumâ, et tes serments t'les ai viola
tra la la la la la la la la la

Mais Aillévillers par son charme propre a su, lui aussi, inspirer
les poètes M. Fernand de MALLIARD qui habitait St. Loup dont il fut maire
pendant la guerre de 1870, et qui sentait à merveille notre nature et nos
coutumes, les a chantés dans son "Herbier du souvenir" qu'une ^{maît} prématurée
l'empêcha de publier, mais dont la primeur a été donnée à l'Académie de
Dijon et à la Société d'agriculture lettres, sciences et arts de la
Haute-Saône entre ces deux dernières guerres.

.....



16140 c AILLEVILLERS — MONUMENT AUX MORTS

12635 - AILLEVILLERS (Hte-Saône) - Le Monument 1870
Edition J. Amoy, Aillevillers



Voici , extrait du chapitre "Eglantines", comment Fernand de
MALLIARD parle des cerises

La cueille des cerises

Les cerisiers blancs en Avril
En Juillet sont devenus rouges
Et ce n'est que rires et babils
Partout, aux châteaux, comme aux bouges
C'est qu'ils sont devenus tout rouges
Les cerisiers blancs en Avril

-o-

Ah! laissons les grappes vermeilles
A ces collines sans pareilles
Qui font la gloire de Dijon
~~xxxxxxxxxxxx~~ Notre cerise est plus jolie
Et paraît encore embellie
Par la splendeur de la saison

-o-

Sous la feuille déjà fanée
Dessert du banquet de l'année
"Bonjour, ami" dit le raisin
"Bonjour, bonjour" dit la cerise
"Le ciel n'a plus sa robe grise
Et l'hiver est encor lointain".

-o-

Les habitants de mon village
Comprennent ce muet langage
Car pour eux les étés sont courts
Aussi c'est plus qu'on ne peut dire

C'est un rayon ça c'est un sourire
Notre cerise des beaux jours.

-o-

Quand, sur sa fleur fraîche ouverte
Un froid matin la croque verte
Le rire même en est terni
L'été pour nous n'a plus de charmes
Et chaque enfant paraît en larmes
Comme si Dieu l'avait puni.

-o-

Mais aujourd'hui Dieu nous l'envoie
A pleines mains. Tout arbre en ploie
Et se balance apesanti
A la plus légère des brises
Moins de feuilles que de cerises,
Les branches fleurs n'ont pas senti.

-o-

Aussi le long de la journée
J'entends chanter la maisonnée
Beignets aux mains, éclairs aux yeux
Et je vois le tonneau qu'on frotte,
Et la charpagne et la charlotte
Encombrent tous les seuils joyeux.

-o-

Sur le fourneau la poêle à frire
Dit une chanson qui fait rire
Le marmot prenait ses ébats
Les aînés qui vont à l'école
Ce sont payés, sur sa parole !
des moustaches de vieux soldats.

Mais voici la sœur, la fillette
Elle a douze ans, déjà coquette
La guimpe flotte à son sein blanc
Et ses jupons s'en vont en loques
Elle se fait des pendeques
A l'oreille, corail tremblant.

-o-

Et soudain, bonne ménagère
Avec son seau, svelte et légère
Elle s'en va puiser de l'eau
Et le puits lui dit qu'elle est belle
Penchée ainsi sur la margelle
Dodelinant son cher joyau.

-o-

Mais si la cerise illumine
Le corps, le cœur, le toit, la mine
De tous ceux qui restent ici
Partout, dehors, dans la campagne
Dans la plaine, sur la montagne
On travaille et l'on rit aussi.

-o-

Tous les arbres ont leurs nichées
A droite, à gauche, en haut perchées
Les gais cueilleurs montent ardents
Jusqu'aux pointes, sans qu'ils les toisent
Les "loucoucous" dans l'air se croisent
Les bois chantent plus qu'au printemps.

—o—

.....

"Allons, allons, leste, à l'ouvrage
Et vous, Gustine, soyez sage
Entre les nids et les oiseaux
Vos rouges lèvres, ma fillette,
Appelleraient d'autres caillettes
Que les cerises des rameaux"

-o-

Mais comment rester lèvres closes
Quand tout s'égaie, êtres et choses !
Ma cave monte chaque soir
À son tour, elle aussi chantonne
Et voici la rose couronne
De l'écume, riche à l'espoir.

-o-

Le fruit est bon, car tout va vite
Quinze jours et voici la suite
L'alambic est sur le fourneau
O métaphore, ô surprise
Du vin si noir de la cerise
Sort un kirsch clair comme de l'eau.

-o-

L'hiver, aux châteaux, comme aux bouges
On boit ce kirsch fin et subtil
Et c'est encore rire et babill
Près des fourneaux ronflants tout rouges
Buvons aux châteaux comme aux bouges
Cerisiers en Juillet tout rouges
Redeviendront blancs en avril

Et voici quelques vers de Xavier Marmier sur la Chaudeau,
que Monselet recueillait dans un petit volume anonyme imprimé en 1874
à 120 exemplaires et qui furent publiés dans la gazette anecdotique
le n° 22 du 30 Novembre 1879 relatant la réception d'Henri Martin à
L'Académie française.

À la Chaudeau, voilà longtemps
J'étais jeune, j'avais vingt ans
Tout souriait à ma retraite
Rêves d'azur et chants de fête
Azur du ciel, cristal de l'eau
à la Chaudeau

-o-

À la Chaudeau, je reviens vieux
Tête grise, esprit soucieux
Cherchant le long de la pelouse
Cherchant au bord de la Sémouse
Les jours de mon printemps si beau
à la Chaudeau

-o-

À la Chaudeau, si le destin
Avait borné mon long chemin
Peut-être que j'aurais sans cesse
Conservé ma verte jeunesse
Sous les ombrages du coteau
à la Chaudeau

-o-

À la Chaudeau, vives amis
Heureux d'être où Dieu vous a mis
Et quelquefois, en son absence

.....

Pensez à celui qui ne pense
Qu'à venir s'asseoir à nouveau
à la Chaudeau

Ces vers étaient dédiés à M. Ch. de MANDRE chez qui Xavier MARMIER venait faire des séjours fréquents.

M. Ch. de MANDRE, comme M. de PRUNES étaient des mécènes non seulement pour les poètes mais pour les peintres, et les collections de leurs descendants comportent quelques toiles, soit de Faustin Besson soit d'Isenbart, soit de Louis Français, représentant des coins de vallées (Sémouse ou Angrogne) soit des sous bois (Poiremont) qui ont été choisis dans les environs d'Aillévillers ou Flombières.

Et voici le dernier né, un sonnet du 3 Juin 1893 extrait de "scabieuses" écrit peu de temps avant sa mort par Fernand de MAILLIARD qui s'intitule :

Pomme du curé d'Aillévillers

dédié à M. l'Abbé SERVANT (sans le savoir)

Curé d'Aillévillers, sois béni pour ta pomme
Je ne sais pas ton nom, bienfaiteur inconnu
Mais il des héros que l'histoire nous nomme
Dont elle n'a pour nous pas autant de retenu.

- o -

Un fruit conquis vaut mieux qu'une victoire en somme
L'un est du sang versé, l'autre un gain obtenu
Le fruit qui, dans l'Eden, tenta le premier homme
Grâce à toi, bon curé, serait-il revenu ?

- o -

Septembre nous le donne, juin en garde encore
Sa chair est douce et fine et sa peau se colore
De ces tons chauds qu'on voit aux lèvres de carmin.

En savourant ta pomme, au paradis de rêve
Adam est pardonné, quand, charmante, on voit Eve
Sur l'arbre la cueillir, et l'offrir de sa main.

-o-

Qu'il me soit permis d'apporter un tribut personnel à ce florilège
du village qui fut mon berceau et qui sera j'espère ma tombe.
extrait de "Miettes et copeaux" 1937.

Calendrier

D'aucuns ont besoins d'instruments
Afin de mesurer le temps
Chez nous, n'est besoin d'y songer
Voici notre calendrier.

-o-

A Noël dans notre montagne
Qui est un pays de cocagne
On tu le poré pour se permettre
du boudin de manger un mètre.

-o-

Voici s'avancant, Melchior
Balthazar, Gaspard et leur or
Avec la galette des Rois
Un grand verre de bon Arbois

-o-

Ces Rois rentrés en leur patrie
C'est Carnaval qui nous convie
A croquer la bonne mesure
Des beignets frits de pâte dure.

.....

Et puis, pour nous, pas de carême
Ce temps est gourmandise même
Avec un bon plat de crachottes
Et les vertes chaudes meurottes

-o-

D'Aillevola jusqu'à la Motte
Un grand bol de cancoyotte
Termine très bien le repas
Avec du Gy, n'oubliez pas

-o-

Les cloches rentrent, c'est Pâques
Les enfants tirent nos basques
Pour que nous cassions les oeufs
Penturlurés exprès pour eux

-o-

Sitôt que mâme, noire cerise
Avant de donner l'eau qui grise
Attendra d'être distillée
En beignets, pâte parfumée

-o-

Au quinze Août, mauve tapis
Les brimbelles de nos pâquis
Fourniront des tartelettes
Nos lèvres seront violettes

-o-

Pendant ce temps, sous la ramée
Monte la senteur parfumée
Des toutous et des bigeottes
Partons avec nos charottes.

Si bredouilles, revenons,
Sur les lisières et buissons
Nous ramasserons des mûres
Pour faire des confitures.

-o-

Avec la fin du mois d'Août
S'en vient la fête de chez nous
De brioche toute couronnée
Savoureuse à souhait dorée

-o-

Le vent ramène la Toussaint
Ses galettes de sarazin
Au gout aigrelet, le Kiris
Champignons tardifs, nous sourit

-o-o

Les connaisseurs qui distillent
Pour goûter le kirsch, affirment
Qu'il est dû de l'accompagner
De chique à bien tartiner.

-o-

La neige descend des cieux
L'on est bien au coin des feux
Mangeant les poirettes au lait doux
Cuites à la cendre et en dessous.

-o-

Nous venons de boucler le cycle
De notre calendrier, ce périple
Des saveurs, est l'instrument
Qui, chez nous, mesure le temps.

FOLK-LORE
=====

Fénéol , le bon vieux de chez nous
Dont le parler fait image entre tous

-o-

Dira pour, à la fois, prêter ou emprunter
Je veux, ou voulez-vous "emprêter"

-o-

En fait d'article devant un substantif
Vous met un "etc" s'il est péjoratif

-o-

Du pré humide où il vient de pêcher
La grenouille, revient de "se puiser"

-o-

Sous la lune qui l'a surpris trop tôt
Son sac pèserait "sensé" trente kilogs

-o-

Si le brouillard est épais ce matin
Ne "voit pas jour de d'en d'ici" du sapin

-o-

Rassurez-vous, il n'a pas l'esprit lourd
Mais, à son âge il "entend un peu sourd"

-o-

Robuste d'appétit, mangeant de "trois façons"
"A s'en faire passer l'envie" compagnons !

-o-

Au tarot, de le battre, il vous afrivera
Mais deux fois pour une, lui vous "resoquera"

-o-o

Son pere est un "goury" et ce peut-être l'homme
Qu'il n'aime pas, c'est la logique en somme

-o-

Demandez un travail à mots couverts
Demain "si rien ne vient se mettre en travers"

-o-

Il est fier de sa fille, si forte et bien plantée
Regardez là, dit-il si "elle l'est bien maillée"

-o-

De son garçon il n'a pas peur
C'est bon "il n'est pas marieur"

-o-

Son voisin voulait blaguer tantôt
Chut ! dit-il "il y a des p'tits sabots"

-o-

On accusait son chien à la dernière foire
"il est encore gamin" jamais ne pourrai croire

-o-

Devenu veuf, tristement il songeait
Qui donc "m'arrangera" désormais.

-o-

Printemps

Sous un ciel de turquoise
Les frondaisons d'un vert naissant
Le pâquis entier se pavoise
Du genêt d'or ébloissant

-o-

Dans mon pays de brume
C'est une vision du midi

Point de senteur ne s'y hune
Sauf peut-être ce jourd'hui

-o-

Les gas venus bien des fois
Cueillir le mai, reviennent ce mois
Pour moissonner la digitale
En brassées, au mauve pétale

-o-

Merci, Seigneur, pour ma Vêge
Vous me l'avez vêtue de sirinante toge.

-o-

Voici enfin écrits en 1941, en captivité, quelques vers tirés du
chapitre 9763 - Q.A.I. - et intitulés G.C. 19 c'est la seule route qui,
des 6 décrites, intéresse Aillévillers.

G.C. 19

=====

Voici l'hiver qui s'envole
Et c'est le printemps qui vient
Ecoutez la douce parole
Du saule, le long du chemin

-o-

Globes gris, aux chatons soyeux
Tu les portes sur ta tige
Lorsque je suis encor frileux
Que la goutte d'eau se fige

-o-

L'anémone, à mes pieds
Ouvre déjà sa paupière
Car elle a senti tourner
Du pollen d'or, la lumière

Fai, voici venir le printemps
Morte, la saison morose
Où l'on ne sait s'il pleut du vent
Pluies, vents sont même chose
Qui secouaient lugubrement
Ma baraque mal close.

-0-

Chapitre VII

=====

Visions d'avenir

Voici terminé ce voyage à travers l'histoire de notre commune, à travers la mosaïque de ses activités.

Il est agréable de remercier ici tous ceux qui par leurs souvenirs, leurs propres documents, leur inépuisable amabilité, ont permis d'étoffer ces lignes, de préciser des renseignements, de rectifier des erreurs, de combler des lacunes.

Si le citoyen doit raisonner 10 ans en avant, le magistrat municipal doit le faire pour un siècle plus tard.

C'est le but de ce plan d'urbanisme proposé au Conseil dès 1943 et que celui-ci a fait sien dans sa sagesse et sa prévoyance.

Un périmètre d'agglomération a été prévu, à l'intérieur duquel les constructions devront se soumettre à certaines règles.

Deux quartiers d'extension sont prévus à l'est vers Plombières, à l'ouest vers Fleurey, où 10.000 habitants logeront à l'aise.

Deux grandes rectifications routières sur le D. 19 et la R2N. 57 bis dégageront la circulation dans le centre de la localité.

Un terrain d'aviation d'1 Klm.2 est prévu en dehors du périmètre d'agglomération, en aval d'Aillévillers vers Magnoncourt entre Sémouse et Augrogne.

.....

